

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 8 décembre 2022
Rapporteur :
Monsieur Dominique LE ROUX**

N° 50

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 14/12/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/12/2022
(accusé de réception du 14/12/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Décision modificative n°3

Les décisions modificatives viennent modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année tout en respectant l'équilibre du budget.

Les dépenses nouvelles détaillées et présentées par budget sont financées soit par des lignes de dépenses imprévues, soit par des ressources nouvelles ou un sur-équilibre ou par suppression de crédits antérieurement votées.

La décision modificative retrace également les ajustements nécessaires aux écritures d'ordre budgétaire liés aux amortissements.

I/ Les dépenses nouvelles financées sur le budget principal :

Dépenses financées par la provision pour dépenses imprévues (chapitre 022) :

020.6531.210	Indemnités des élus / augmentation point d'indices	30 500,00 €
020.63512.111	Complément taxe foncière 2022	10 100,00 €
020.6227.111	Honoraires / contentieux	8 750,00 €
95.6132/614.111	Loyers et charges / office du tourisme	5 010,00 €
020.6518.130	Redevances informatiques	70 000,00 €
01.6866.300	Provision / dissolution SAFI	2 362,00 €
	Total	126 722,00 €

Dépenses nouvelles financées par des économies réalisées sur d'autres chapitres

020.2051.71002	Logiciels informatiques (financés par le matériel informatique et réseaux fibres noires)	57 000,00 €
95.2181.59508	Surcoût travaux aménagement office du tourisme de Locronan (coût total du surcoût 43 300 € /136 000 €, financé par les crédit travaux fourrière animale)	28 300,00 €
01.261.300	Participation au capital de l'Agence France Locale (DCC du 3/11/2022, financée par les emprunts en capital)	27 100,00 €
520.2031.11732	Etude maîtrise d'œuvre / réalisation ferme maraîchère (financée par les travaux/ ferme maraîchère)	35 000,00 €
64.2158.64529	Acquisition bac à sable / crèche Bambi Ergué-Gabéric (financés par les travaux/crèches)	1 000,00 €
321.6238/6135	Animations / réseau des médiathèques (financées par le crédit acquisition matériels médiathèque)	3 500,00 €
90.6574.950	Subventions de fonctionnement / soutien au développement économique (financées par les aides à l'investissement /entreprises)	113 335,00 €
70.657362.610	Complément subvention CCAS / AMI logement d'abord Délibération du conseil communautaire du 22/09/2022 (financée par les honoraires / amélioration de l'habitat)	55 292,00 €
422.6745.710	Nouveau dispositif « coup de pouce » pour les jeunes Délibération du conseil communautaire du 5/11/2022 (financées par l'ancien dispositif prêts jeunes)	24 650,00 €
413.67443.712	Lignes d'eau complémentaires / Aquacove (financées par le chapitre 011 fonctionnement Piscines)	2 075,00 €

II/ Les dépenses nouvelles financées sur les budgets annexes

Sur le budget assainissement DSP

Dépenses financées par le sur-équilibre du budget:

6541	Admissions en non-valeur	4 350,00 €
------	--------------------------	------------

Sur le budget SPANC

Dépenses financées par le sur-équilibre du budget :

2182	Achat véhicule électrique / contrôleur (coût global : 33 032 €)	15 703,00 €
6541	Admissions en non-valeur	895,00 €
6718	Annulation subvention rattachée non perçue	2 400,00 €

Sur le budget location bâtiments économiques:

Dépenses nouvelles financées par des économies réalisées sur d'autres chapitres

6541	Admissions en non-valeur (financées par le crédit honoraire/pépinières)	1 900,00 €
------	--	------------

Sur le budget transports urbains :

Dépenses nouvelles financées par des économies réalisées sur d'autres chapitres

2315	Travaux aménagement accessibilité quais bus (financés par le matériel spécifique d'exploitation)	2 000,00 €
------	---	------------

Sur le budget eau affermé:

Dépenses financées par le sur-équilibre du budget:

605	Remboursement à la SAUR pertes liées à l'achat complémentaire d'eau au SMA et au SPAG (2017/2022)	416 000,00 €
-----	--	--------------

Sur le budget eau régie

Dépenses financées par le sur-équilibre du budget:

6541	Admissions en non-valeur	13 550,00 €
------	--------------------------	-------------

Sur le budget assainissement régie

Dépenses financées par des économies réalisées sur d'autres chapitres

6541	Admissions en non-valeur (financées par le chapitre 011)	7 475,00 €
------	---	------------

Sur le budget activités portuaires

Dépenses financées par le sur-équilibre du budget:

2031	Études / diagnostic murs de soutènement des anciens chais du Corniguel	35 000,00 €
------	---	-------------

Sur le budget énergies renouvelables

Dépenses nouvelles financées par les ventes supplémentaires de biométhane (compte

703)

6061	Achat de matières premières (boues STEP)	113 000,00 €
------	--	--------------

Sur le budget restauration collective

Dépenses nouvelles financées par le sur-équilibre du budget:

6218	Frais de personnel (prestations centre de gestion)	40 000,00 €
------	--	-------------

III/ Les inscriptions nécessaires aux écritures d'ordre

Des ajustements sont nécessaires en dépenses et en recettes pour émettre les écritures d'ordre de dotations aux amortissements :

Budget principal	Dotation aux amortissements (chapitre 040 et chapitre 042)	130 550,00 €
Budget principal	Amortissement des subventions reçues ((chapitre 040 et chapitre 042)	2 915,00 €
Budget Transports Urbains	Dotation aux amortissements (chapitre 040 et chapitre 042)	10 000,00 €

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier les montants des votes des chapitres du budget primitif.